



Décision de radiodiffusion CRTC 2017-70

Version PDF

Référence : Demande de la Partie 1 affichée le 8 décembre 2016

Ottawa, le 10 mars 2017

TekSavvy Solutions Inc.
L'ensemble du Canada

Demande 2016-1235-9

Ajout de WJBK-TV Detroit à la *Liste de services de programmation et de stations non canadiens approuvés pour distribution*

1. Le Conseil **approuve** une demande de TekSavvy Solutions Inc. (TekSavvy), en tant que parrain canadien, en vue d'ajouter WJBK-TV Detroit (Michigan), une station de télévision non canadienne, à la *Liste de services de programmation et de stations non canadiens approuvés pour distribution* (la liste). Le Conseil n'a reçu aucune intervention à l'appui de la présente demande. La [liste](#) révisée peut être consultée sur le site web du Conseil, www.crtc.gc.ca, et peut être obtenue en version papier sur demande.
2. TekSavvy décrit WJBK-TV comme une station d'intérêt général, diffusant 24 heures sur 24 (100 % en langue anglaise), et qui est l'affiliée de Detroit du réseau Fox Television.
3. Le Conseil évalue les demandes en vue d'ajouter des stations de télévision non canadiennes au cas par cas, basé sur la réalisation des objectifs de politique énoncés à l'article 3(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, c'est-à-dire, de répondre aux besoins et aux intérêts de tous les Canadiens et de contribuer à la fourniture de programmation tirée de sources locales, régionales, nationales et internationales.

Secrétaire générale